



Independent observer
of the Global Fund

Le comité stratégique a mené des réflexions sur les questions relatives à l'évaluation ainsi qu'au plan de travail et au budget 2024

Le Comité stratégique (CS) s'est réuni du 9 au 11 octobre, et parmi les nombreuses questions abordées pour information, figurait une mise à jour sur les questions liées à l'évaluation. Le comité stratégique a ensuite pris une décision concernant le plan de travail annuel et le budget du Bureau en charge de l'évaluation et de l'apprentissage pour l'année 2024.

Contexte

Le Secrétariat a présenté une mise à jour conjointe du Comité d'évaluation indépendante (CEI) et du Secrétariat du bureau chargé de l'évaluation et de l'apprentissage. Le CEI et le bureau chargé de l'évaluation et de l'apprentissage ont progressé de manière significative dans l'opérationnalisation de la fonction d'évaluation telle que définie dans la décision du Conseil d'administration de novembre 2021 (GF/B46/DP06). Ce dernier a noté qu'un alignement complémentaire était nécessaire pour un sous-ensemble restreint mais critique de points.

En novembre 2022, le Conseil d'administration a approuvé un calendrier d'évaluation pluriannuel (GF/B48/04 Annexe 3) qui a servi de base au plan de travail 2023 de l'évaluation et a ensuite enrichi le plan de travail 2024 soumis à la présente réunion du CS pour décision.

Tout au long de l'année 2023, le CEI et le responsable de l'évaluation et de l'apprentissage ont mené des consultations approfondies, notamment auprès des dirigeants du CS, dans la perspective d'opérationnaliser la fonction d'évaluation et de garantir la conformité avec les différents termes de référence et les chartes de gouvernance. Les consultations ont abouti à l'élaboration d'un projet de procédures opérationnelles standard (POS).

Mise à jour du plan de travail 2023 de l'évaluation et évaluations en cours

Tableau 1. Mise en œuvre du plan de travail 2023

| | |
|--------------------|--|
| <p>Evaluations</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Deux évaluations hautement prioritaires ont été lancées en 2023 et seront finalisées en début d'année 2024. L'une concerne la revue stratégique 2017-2022 ("RS 2023"), qui en est à la phase de collecte et d'analyse des données, et l'autre porte sur la méthodologie d'allocation, qui est en phase de démarrage. • La première phase d'un mécanisme de retour d'information des parties prenantes des pays, Imbizo (un mot xhosa qui signifie "rassemblement pour partager des connaissances"), sera lancée en fin d'année 2023. • En raison des problèmes de capacité du personnel et d'autres travaux de démarrage, il n'y aura pas de quatrième évaluation en 2023. |
| <p>CEI</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Le CEI a approuvé les termes de référence des évaluations en cours, désigné un point focal pour l'assurance qualité de chaque évaluation et élaboré un projet de cadre pour l'évaluation de la qualité des rapports d'évaluation. • Deux nouveaux membres du CEI ont été recrutés pour remplacer les anciens président et vice-président sortants du comité technique de référence en évaluation (TERG) après la période de transition vers la nouvelle fonction d'évaluation. • Le premier rapport annuel du CEI sera soumis au conseil d'administration par l'intermédiaire du CS en mars 2024. |

Réorientations
et procédures
opérationnelles

- Les critères d'éligibilité des évaluations ont été élaborés et appliqués aux thèmes proposés pour 2024 et seront utilisés à l'avenir.
- Des équipes d'évaluation "responsables de l'engagement", composées de membres du personnel du bureau chargé de l'évaluation et de l'apprentissage et de points focaux du CEI, ont été et seront constituées pour chaque évaluation. Un nouveau mécanisme a été mis en place pour solliciter les contributions des principales parties prenantes responsables de la gestion des constats.
- Le personnel du bureau chargé de l'évaluation et de l'apprentissage et du Bureau de l'Inspecteur général (BIG) a travaillé de concert pour limiter les chevauchements des sujets et dans la collecte des données.
- Un processus de recensement des fournisseurs a été lancé afin d'élargir le pool d'évaluateurs et d'entreprises.
- La procédure concernant le document du TERG est en cours de révision pour la nouvelle fonction d'évaluation et pour garantir la transparence et la publication continues des données d'évaluation. À soumettre pour décision au CS en mars 2024.

Les quatre figures ci-dessous donnent un aperçu du calendrier d'évaluation 2023, de la RS 2023, de la méthodologie d'allocation et d'Imbizo.

Figure 1. Aperçu des évaluations de 2023



Figure 2. Aperçu de la Revue stratégique 2023 (RS 2023)

| Evaluation | Focus | Status and Next Actions |
|--|---|---|
| Strategic Review 2023 (SR 2023) | <p>This is the end-term evaluation of the Global Fund's 2017-2022 Strategy.</p> <p>The objective is to provide an independent appraisal of:</p> <ul style="list-style-type: none"> Progress made on the commitments reflected in the Strategy Extent to which the Strategy objectives were met The supporting and hindering factors. | <p>Status</p> <ul style="list-style-type: none"> Completed <ul style="list-style-type: none"> Contract awarded to consortium: Cambridge Economic Policy Associates (CEPA), BroadImpact, and Southern Hemisphere Onboarding Inception report In progress <ul style="list-style-type: none"> Global key informant interviews Country visits Desk review <p>Timing for findings to the SC: March 2024 and to the Board: May 2024</p> |

Figure 3. Aperçu de la méthodologie d'allocation

| Evaluation | Focus | Status and Next Actions |
|-------------------------------|---|---|
| Allocation Methodology | <p>The objective of this evaluation is to provide an independent assessment of the Global Fund Allocation Methodology and process, and aims to:</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse the current methodology in depth and propose alternatives that may result in greater impact of Global Fund investments and more effective delivery of the Global Fund Strategy. Describe the pros and cons of the proposed alternatives and their implications to provide contextualized recommendations Assess and challenge the robustness of the parameters and processes of the cyclical reviews that lead to final high-level decisions on country allocations and catalytic investments | <p>Status</p> <ul style="list-style-type: none"> Completed <ul style="list-style-type: none"> Contract awarded to Ernst and Young Onboarding In progress <ul style="list-style-type: none"> Inception report Preparation for data collection including interviews with all Board and SC members <p>Timing for findings to the SC: March 2024 and to the Board: May 2024</p> |

Figure 4. Vue d'ensemble d'Imbizo

Imbizo

- Initially approved to channel independent feedback from country stakeholders to the Secretariat & governance bodies as contemplated in [GF/B46/05 revision 01](#)
- Thereafter, coined as the "country steered review" critical cyclical topic under the Multi-year Calendar Decision [GF/B48/04 Annex 3](#).
- Recently renamed, *Imbizo*¹ sets out to:
 - Establish a regular, iterative & *independent* mechanism
 - Enable the Global Fund to solicit the views of *country stakeholders*
 - Identify potential insights driven by country stakeholders, focusing on a broad set of *strategic, operational and technical topics*, with the intention of optimizing the GF operational model & supporting the partnership enablers set out in the 2023-2028 Strategy



Mise à jour sur l'élaboration des POS et aperçu des rôles et responsabilités clés

Deux projets de POS ont été élaborés par le bureau chargé de l'évaluation et de l'apprentissage sous la supervision du CEI:

- Les POS 1: décrivent le processus annuel d'identification et de priorisation des thèmes d'évaluation, et d'élaboration et de lancement du plan de travail annuel d'évaluation et de modification du calendrier pluriannuel d'évaluation.
- Les POS 2: décrivent le processus de gestion de bout en bout d'une évaluation individuelle.

Les procédures opérationnelles standard sont alignées sur les principaux documents du Fonds mondial

Les procédures opérationnelles standard sont conçues de manière à s'aligner sur la description du poste de responsable du bureau chargé de l'évaluation et de l'apprentissage, les termes de référence du CEI et le rôle de supervision du Conseil d'administration et du CS, tels que décrits dans les chartes de gouvernance correspondantes. Lors de l'élaboration des POS, l'attention a été focalisée sur: comment préserver l'indépendance de la fonction d'évaluation; comment assurer une supervision conduisant à des évaluations de haute qualité ; et comment promouvoir l'apprentissage et l'utilité. Les rôles et responsabilités de haut niveau des parties prenantes décrites dans les POS comprennent la gouvernance, le CEI, le bureau chargé de l'évaluation et de l'apprentissage et le Secrétariat et sont présentés dans les tableaux récapitulatifs suivants.

Tableau 2. POS1 – Plan d'évaluation annuel – Aperçu de l'engagement

| Step | ELO | Secretariat | Governance | |
|---|---|--|--|---|
| | | | IEP | Committee(s)/Board |
| Step 1 Input to scoping of evaluations and identifying new evaluation topics/learning needs | Based on Multi-Year Evaluation Calendar and proposal of new topics ELO, pre-scopes topics to determine high-level objectives of evaluations, and applies Evaluation Eligibility Criteria. | Provides input to ELO on scope and timing of proposed evaluations and suggestions of new topics. | Provides input (during scheduled IEP meetings) on evaluation eligibility, learning needs and scope of potential evaluations. | Provides input to ELO and IEP on scope of proposed evaluations and new evaluation topics as part of constituency statements and/or during committee sessions. <i>Mechanism being worked out.</i> |
| Step 2 Approval of annual evaluation plan (AEP) | CELO develops AEP. | Reviews and provides input on the AEP. | Reviews and inputs on the AEP. Advises the SC on the approval of the AEP. | SC approves the AEP. |
| Step 3 Approval of annual budget | CELO proposes annual budget aligned to AEP. | Reviews as per annual budgeting process. | <i>Mechanisms to provide the IEP adequate sight of budget estimates for evaluations and IEP activities are under discussion.</i> | SC recommends to AFC approval of the evaluation budget as part of OPEX Board: Approves evaluation budget as part of OPEX |
| Step 4 Approval of changes to the Multi-Year Evaluation Calendar | Proposes changes to the MYC. | Reviews and provides input. | Reviews and inputs. Advises the SC on changes to the MYC to be recommended to the Board. | SC: Recommends to the Board revisions to the MYC. Board: Approves revisions to the MYC. |

Tableau 3. POS2 – Processus d'évaluation de bout en bout – Aperçu de l'engagement

| Step | CELO | Secretariat | Governance | |
|--|--|--|--|--|
| | | | IEP | Committee(s)/Board |
| Step 1 Finalization of TOR | Seeks input from stakeholders including the SC/Board and develops TOR | Provides input to development of the TOR. | Reviews, provides input and approves final TOR. | Provides input to evaluation scope and questions as part of annual workplan approval. Additional briefings to SC and/or interested Board constituencies on specific evaluations following IEP review. |
| Step 2 Procurement | Launches procurement process based on IEP-approved TOR. Chairs bidding and selection process | Sourcing manages bidding and selection process following standard sourcing procedures. | Observes selection process of independent evaluators | |
| Step 3 Finalization of Inception Report | Reviews and approves Inception Report shares with Secretariat and IEP. | Reviews and provides comments on Inception Report. | Reviews and provides input on the Inception Report focusing on evaluation quality and independence. | |
| Step 4 Finalization of Evaluation Report and IEP endorsement | Reviews draft report from the independent evaluators and shares with Secretariat and IEP. Approves final report. | Reviews and provides comments on the draft report. | Reviews draft report focusing on evaluation quality and independence. Endorses final report. | SC and Board receive the Evaluation Report, Commentary and Management Response and simultaneously review prior to public release for information. SC decides on public release if Secretariat or CELO object to public release. |
| Step 5 IEP Commentary | Receives draft Commentary and can provide comments. | Receives draft Commentary for information channeled through CELO | Develops Commentary. | |
| Step 6 Secretariat Management Response | Receives draft Management Response and can provide comments. | Develops Management Response | Receives Management Response for information. | |
| Step 7 Updates on implementation of recommendations | Provides periodic and systematic follow-up. Summary included in CELO Annual Report. | Provides updates to ELO. | Receives regular updates by ELO. | Receives updates as part of CELO Annual Report. |

Plan de travail et budget de l'évaluation

Suite à l'approbation par le Conseil d'administration d'une nouvelle fonction d'évaluation indépendante en novembre 2021, le CS a reçu l'autorité d'approuver les priorités stratégiques et le plan de travail annuel pour la fonction d'évaluation du Secrétariat. La fonction d'évaluation comprend les activités de deux structures responsables de l'exécution de la fonction d'évaluation, à savoir le bureau chargé de l'évaluation et de l'apprentissage du Secrétariat et le CEI.

En novembre 2022, le CA a approuvé un calendrier d'évaluation pluriannuel "Calendrier d'évaluation" comme élément du cadre de suivi-évaluation de la stratégie 2023-2028. Le calendrier d'évaluation constitue la base des plans de travail annuels de la fonction d'évaluation et le premier plan de travail de la

nouvelle fonction d'évaluation a été approuvée par le CS en novembre 2022.

Le plan de travail et le budget 2024 pour l'évaluation comprennent les évaluations en cours et les nouvelles évaluations identifiées conformément au calendrier d'évaluation décrites plus haut. Ils comprennent également le suivi stratégique par le CEI, la mise en œuvre d'activités innovantes en matière d'apprentissage et de diffusion des évaluations achevées en 2023, ainsi que la finalisation des procédures opérationnelles et la mise en place de capacités opérationnelles pour le Fonds mondial à plus long terme.

Le Secrétariat a présenté les activités de haut niveau de la fonction d'évaluation en 2024.

En 2024, le bureau chargé de l'évaluation et de l'apprentissage, sous la supervision du CEI, prévoit de finaliser les trois activités d'évaluation (Revue stratégique 2023, Méthodologie d'allocation, Imbizo (anciennement appelé Revue pilotée par les pays) lancées en 2023 et réalisera quatre autres évaluations thématiques au maximum. Le bureau chargé de l'évaluation et de l'apprentissage et le CEI formaliseront les procédures opérationnelles et continueront à promouvoir la fonction d'apprentissage et à renforcer les pratiques et les partenariats en matière d'évaluation. Pour assurer une bonne collaboration, le bureau chargé de l'évaluation et de l'apprentissage et le CEI se réuniront régulièrement; à cet effet, ils tiendront deux réunions en présentiel en 2024 et des réunions virtuelles supplémentaires si nécessaire, ainsi que des réunions de coordination régulières entre les dirigeants du CEI et le responsable du bureau chargé de l'évaluation et de l'apprentissage. Les points focaux du CEI continueront de participer aux processus d'évaluation et d'assurance qualité.

Commentaires des parties prenantes

Les intervenants ont félicité le Secrétariat pour la clarté et la précision des documents présentés, ainsi que pour les progrès enregistrés dans les trois importantes évaluations en cours. Ils ont été particulièrement satisfaits de voir la nouvelle initiative Imbizo prendre forme. Ils se sont également réjouis des progrès réalisés dans la spécification des procédures opérationnelles standard (1 et 2) de la fonction d'évaluation. Comme le montrent clairement les tableaux récapitulatifs des engagements, les étapes et les responsabilités semblent avoir été bien conçues. Les parties prenantes sont unanimes sur le fait que le processus de bout en bout devrait permettre au CEI d'apporter une contribution et une assurance qualité de manière indépendante, et espèrent que le CEI disposera de suffisamment de temps à cet effet.

Les parties prenantes ont déclaré que les décisions relatives au plan de travail et au budget de l'évaluation ainsi qu'à la procédure d'élaboration du document sur la fonction d'évaluation sont importantes pour la poursuite des discussions et la conception d'approches stratégiques claires et fondées sur des données afin d'orienter la mise en œuvre. Elles comptent sur ces évaluations pour mener à bien la mise en œuvre de la stratégie 2023-2028 du Fonds mondial, que cela concerne (i) les actions relatives au SSRP et aux droits humains, comme les nouvelles évaluations de l'engagement avec les communautés et le renforcement des systèmes de santé, ou (ii) une approche plus viable en matière de santé avec une évaluation des interventions de lutte contre le paludisme pour illustrer la nécessité d'une approche "Une seule santé" et d'une santé optimale ainsi que des actions liées au climat; ou (iii) des

demandes de financement et/ou de la gestion des subventions en cours et futures.

Les parties prenantes ont formulé de nombreux commentaires sur les détails des thèmes d'évaluation pour 2024, notamment:

1. La deuxième question d'évaluation indicative dans le cadre de l'évaluation des demandes de financement et de l'octroi de subventions, telle qu'elle est rédigée, explore les effets positifs du processus de "conception des subventions". Les parties prenantes peuvent-elles donc présumer que l'évaluation explorera et documentera également tout facteur lié au processus susceptible d'entraver la priorisation de certains sujets tels que le SSRP, la prévention des maladies infectieuses, etc. et ralentir le changement et l'innovation?
2. Il serait intéressant de connaître les raisons de l'étrécissement du champ d'application de l'évaluation du paludisme. Si l'exhaustivité, la qualité et l'analyse des données infranationales sont importantes pour comprendre l'épidémiologie locale du paludisme et pour stratifier et adapter les interventions, il ne s'agit là que de l'un des nombreux défis auxquels sont confrontés la lutte contre le paludisme et son élimination. Serait-il approprié de mettre à profit cette évaluation pour évaluer également une ou plusieurs autres dimensions des progrès faisant l'objet d'un suivi et des solutions apportées?

[Read More](#)
